



DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

10, Rue de La Caillère – 18230 SAINT-DOULCHARD

Tél. : 02.48.27.54.30 - Fax : 02.48.24.04.78

@Mail : secretariat@cher.fff.fr - Site Internet: <http://cher.fff.fr>

Siret : 31042710900023 - IBAN : FR76 1480 6180 0036 3249 9000 062 – BIC : AGRIFRPP848

CONVOCATION

Saint-Doulchard, le 23 Septembre 2026

Nos Réf :
JM/YH/2026

Objet:
Ordre du jour Assemblée Générale

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale du District du Cher de Football qui se tiendra le **Samedi 10 Octobre 2026** au **Centre Sociaux Culturel, route de Ste Solange, de Moulins S/ Yèvre, à partir de 09H00 (émargement dès 8h15)**, et dont vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 29 Juin 2006, une amende sera infligée à tout club absent ou représenté à cette Assemblée Générale (Article 1 des Règlements Annexes/ Tarifs).

Lorsque le représentant d'un club n'en sera pas le Président, il devra être porteur d'un pouvoir de celui-ci, titulaire d'une licence et présenter une pièce d'identité en cours de validité afin d'émarger. Le représentant d'un club aura la possibilité de représenter quatre autres Associations à l'Assemblée Générale du District du Cher de Football (PJ).

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur le (la) Président (e) nos salutations sportives.

Le Président,
Johan MICHOUX